

Rome, le 7 janvier 2005

## *Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission*

Chers Frères,

Que la grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus Christ emplissent notre cœur maintenant et à jamais !

Au cours d'une réunion ordinaire du Conseil Général, nous avons pris les décisions suivantes concernant la catastrophe provoquée par les tsunamis dans la zone de l'Océan Indien.

1. Nous ferons une donation pour des projets concrets qui ont déjà été présentés, à condition que ceux qui reçoivent la donation fassent des rapports pour que nous puissions informer les donateurs ultérieurement.
2. A la Curie Généralice, nous sommes disposés à servir d'intermédiaires. Après avoir reçu l'argent provenant des provinces donatrices, nous acheminerons ces dons aux projets qui sont déjà établis ou qui seront établis.
3. A la fin de Janvier, au cours de la rencontre des dirigeants de la Famille Vincentienne, je demanderai que cette question y soit discutée, afin que nous puissions voir comment nous pourrions travailler ensemble, en tant que Famille Vincentienne, cette année et les prochaines années, parce que ce sera un projet à long terme.

Je remercie chacun d'entre vous, en particulier ceux qui ont écrit pour exprimer leur préoccupation concernant les victimes de ce tremblement de terre et des tsunamis qui en ont résulté et pour demander comment secourir les sinistrés. Je sais que je peux compter sur votre aide destinée à ceux qui souffrent des conséquences de ce désastre. Nous continuons à les porter dans notre prière.

Votre frère en Saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.

*Supérieur Général*